

**MAIRIE DE TOUCY**
**CONSEIL MUNICIPAL DU**  
**Mercredi 24 novembre 2010**  
**A 20 heures 30**

Convocation du 19 octobre 2010

Affichage du 26 novembre 2010

Le **24 novembre 2010 à 20 h 30**, le Conseil Municipal s'est réuni, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Michel KOTOVTCHIKHINE, Maire.

Présents ou Représentés Messieurs et Mesdames les Conseillers Municipaux :

Michel KOTOVTCHIKHINE, Christophe PIETAK, Alain MOREAU, Gérard GALLET, Chantal RAVERDEAU, Julien DUGAY, Jean-Claude BERGEROT, Robert GERMAIN, Laurent BONNOTTE, Marcel ROBIN, Christine PICARD, Marie-Chantal COULON, Michèle GAUDIN, Patrice VICART, Didier GOUDROT, Bernard SALOMEZ, Florence TOUZEAU, Franck CARRASCO, Jean-Pierre HUOT

Hugues COQUELLE par MOREAU Alain, Micheline BLOT par KOTOVTCHIKHINE Michel

Absent(s): Angélique CHALIER, Robert ITURRALDE

Excusé(s) :

Secrétaire de séance : Didier GOUDROT

Le Maire fait lecture du compte-rendu du conseil municipal du 21/10/2010. Tous les membres présents signent le registre.

Ordre du jour

- Admissions en non valeur.
- Prévision de location d'un camion pour le service technique.
- Point sur les assurances véhicules, dommages aux biens, responsabilité civile et protection juridique.
- Prix des maisons fleuries.
- Indemnités aux receveurs municipaux.
- Mise à disposition locaux de la crèche à la CCT.
- Questions diverses.

**ADMISSIONS EN NON VALEUR - (DE 2010 155)**

Le Conseil Municipal,

**ACCEPTE** d'inscrire les sommes suivantes en non valeur au compte 654 "pertes sur créances irrécouvrables" :

- |                       |           |
|-----------------------|-----------|
| • 10 factures cantine | 309. 50 € |
| • 1 facture cantine   | 9.30 €    |

**MAIRIE DE TOUCY****LOCATION D'UN CAMION POUR LE SERVICE TECHNIQUE - (DE 2010 156)**

**Vu** le compte-rendu de la commission voirie du 15 octobre 2010,  
Le Conseil Municipal,

**DECIDE** de revoir la proposition de location d'un véhicule MITSUBISHI de modèle CANTER version 3C13 double cabine en remplacement du camion "B 110".

Robert GERMAIN propose l'achat d'un camion plutôt qu'une location.

Les membres du conseil décident de revoir la question en commission voirie.

**ASSURANCES VEHICULES, DOMMAGES AUX BIENS, RESPONSABILITE CIVILE ET PROTECTION JURIDIQUE - (DE 2010 157)**

**Vu** la commission des finances du 15 novembre 2010 et après analyse des offres de 3 compagnies d'assurance,  
le Conseil Municipal,

**DECIDE** de passer contrat avec la SMACL pour les prestations suivantes :

- assurance véhicules (flotte) 3 041 €
- assurance dommages aux biens, responsabilité civile et protection juridique 12 013 €

**AUTORISE** Mr le Maire à signer les contrats et toutes les pièces nécessaires se rapportant à ces contrats.

**PRIX DES MAISONS FLEURIES 2010 - (DE 2010 158)**

Le Conseil Municipal,

Suite à l'inscription au concours départemental des maisons fleuries en 2010,

**DECIDE** de récompenser les participants au concours des maisons fleuries en fonction de la note attribuée par le jury communal et du classement dans l'une des 6 catégories représentées à Toucy :

- Maisons avec jardins : 13 participants (bons d'achats de 45 à 22 €)
- Fermes : 1 participant (bon d'achat de 40 €)
- Potagers : 1 participant (bon d'achat de 30 €)
- Commerces : 1 participant (bon d'achat 30 €)
- Maisons avec façades : 12 participants (bons d'achats de 45 à 17 €)
- Maisons et appartements avec balcons : 16 participants (bons d'achats de 38 à 15 €)

**INDEMNITES AUX RECEVEURS MUNICIPAUX - (DE 2010 159)**

**Vu** la loi N° 82.213 du 2 Mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions et notamment l'article 97.

**Vu le** décret N° 82.979 du 19 Novembre 1982 précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales et leurs établissements publics aux agents des services extérieurs de l'Etat.

**Vu** les arrêtés ministériels du 16 septembre 1983 et du 16 novembre 1983 fixant respectivement les conditions d'octroi des indemnités de budgets et de conseils aux receveurs des communes et des établissements publics.

**Vu** le courrier en date du 27 juillet 2010 de Monsieur le Trésorier-Payeur Général de l'Yonne nous informant qu'il a confié la gestion intérimaire de la Trésorerie de Toucy à Mr Marc JARRET, Inspecteur du Trésor Public du 1er septembre 2010 au 31 décembre 2010 en remplacement de Mr Joël DEMONT et à Mme Marie-Claire BOURGEOIS en qualité de Chef de Poste de la Trésorerie de Toucy à compter du 1er janvier 2011.

**MAIRIE DE TOUCY**

Le Conseil Municipal,

**DECIDE** d'attribuer les indemnités de conseil et de confection des documents budgétaires à :

- Mr Marc JARRET du 1er septembre 2010 au 31 décembre 2010.
- Mme Marie-Claire BOURGEOIS à compter du 1er janvier 2011 et pour la durée du mandat.

**MISE A DISPOSITION DES LOCAUX DE LA CRECHE A LA CCT - (DE 2010 160)**

**Vu** l'arrêté préfectoral du 18 décembre 2008 décidant le transfert de la compétence "Petite Enfance" à la Communauté de Communes du Toucycois à compter du 1er janvier 2009.

**Vu** la délibération du 25 février 2009 décidant le transfert de l'ensemble du personnel affecté à la crèche municipale Croqu'Lune vers la Communauté de Communes du Toucycois,  
Considérant qu'il y a lieu également de transférer l'ensemble des biens, équipements, services et contrats.

Le Conseil Municipal,

**AUTORISE** le Maire à signer le procès-verbal de mise à disposition des locaux de la crèche entre la commune de Toucy et la Communauté de Communes du Toucycois dans le cadre du transfert de la compétence "Petite enfance".

**TRANSFERTS DE CREDITS : TRAVAUX EN REGIE - (DE 2010 161)**

Les membres du conseil,

**ACCEPTENT** les transferts de crédits suivants, pour les travaux en régie :

Dépenses :

- 2151	Réseaux de voirie	- 4 000 €
- 2151-040	Réseaux de voirie	+4 000 €
- 21311	Hôtel de Ville	- 3 000 €
- 21311-040	Hôtel de Ville	+3 000 €

**LOTISSEMENT DES CINQ QUARTAUTS : AFFECTATION DE CREDITS - (DE 2010 162)**

Les membres du Conseil,

**ACCEPTENT** l'affectation de crédits suivant pour les écritures de stock :

Dépenses :

3555 Terrains aménagés : + 315 000 €

Recettes :

7135 Variation stocks terrains + 315 000 €

**QUESTIONS DIVERSES**

**CONVENTION YONNE EN SCENE 2010/2011 - (DE 2010 162):**

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu Julien DUGAY présenter la convention Yonne en Scène relative à la programmation "Saison Jeune Public" pour la saison 2010/2011.

Après délibération,

**ADOpte** à l'unanimité ladite convention qui sera annexée à la présente délibération pour un montant net de 4 080 € à régler en 2 versements :

- 1 440 € avant le 31/12/2010

**MAIRIE DE TOUCY**

- 2 640 € avant le 31/05/2010

**ADHERE** à l'Association Yonne Spectacles pour un montant de 160 €.

**AUTORISE** Mr le Maire à émettre le titre de recettes à l'encontre des écoles de Pourrain pour les spectacles "Petits Pois" et "Boucle d'Or".

**DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits aux budgets 2010 et 2011.

- Eclairage public : Jean-Claude BERGEROT fait état des économies d'énergie réalisées en réduisant l'allumage de l'éclairage public sur certains secteurs. La commission se réunira prochainement pour continuer dans ce sens.
- Le Maire fait lecture du compte-rendu du conseil communautaire réuni le lundi 25 octobre 2010 à Fontaines.

Prochaines réunions et manifestations :

- Jeudi 25 novembre 2010 20 h30 Commission bulletin municipal
- Dimanche 28 novembre 2010 Bourse aux jouets association des employés territoriaux
- Lundi 29 novembre 2010 20 h Conseil Communautaire à Lalande
- Vendredi 3 décembre 2010 19 h Réception pour départs en retraite, mutation et médailles
- Samedi 4 décembre 2010 Sainte Barbe des Sapeurs Pompiers Volontaires
- Lundi 6 décembre 2010 12 h Repas au Foyer Logement
- Samedi 18 décembre 2010 17 h 30 Noël des enfants des employés territoriaux et repas

**DELIBERATIONS TRANSMISES AU CONTROLE DE LEGALITE**

- ADMISSIONS EN NON VALEUR - **(DE\_2010\_155)**
- ASSURANCES VEHICULES, DOMMAGES AUX BIENS, RESPONSABILITE CIVILE ET PROTECTION JURIDIQUE - **(DE\_2010\_157)**
- PRIX DES MAISONS FLEURIES 2010 - **(DE\_2010\_158)**
- INDEMNITES AUX RECEVEURS MUNICIPAUX - **(DE\_2010\_159)**
- MISE A DISPOSITION DES LOCAUX DE LA CRECHE A LA CCT - **(DE\_2010\_160)**
- TRANSFERT DE CREDITS : TRAVAUX EN REGIE - **(DE\_2010\_161)**
- LOTISSEMENT DES CINQ QUARTAUTS : AFFECTATION DE CREDITS - **(DE\_2010\_162)**
- CONVENTION YONNE EN SCENE 2010/2011 - **(DE\_2010\_163)**